



SNUDI.FO

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et professeurs des écoles de l'enseignement public
Force Ouvrière**

Montreuil le 02 mai 2019

à **Jean Michel Blanquer**
Ministre de l'Éducation nationale

Objet : mouvement intra départemental 2019 des enseignants du 1^{er} degré.

Monsieur le Ministre,

Nous souhaitons attirer votre attention sur les problèmes et dysfonctionnements que nous avons déjà constatés avec l'utilisation du nouveau logiciel du mouvement que vous avez imposé contre l'avis de l'ensemble des organisations syndicales représentatives.

- Des nombreux retards : dans l'ouverture du serveur, dans l'envoi des accusés de réception dans les boîtes I-Prof, dans l'envoi des barèmes...
- De nombreux dysfonctionnements : des communes qui ne sont pas incluses dans des zones infra-départementales, des types de poste qui ne figurent pas dans un des MUG (direction, ASH...)

Ces constatations et ces choix vont entraîner des injustices inacceptables au niveau des affectations. Cette situation inédite provoque déjà angoisse et inquiétude chez les personnels aggravés par la décision d'affectations à titre définitif pour les collègues qui n'auraient pas participé au mouvement.

De fait, les conditions sont créées en amont pour générer une inégalité de traitement. Par conséquent, nous réaffirmons que les nouvelles prérogatives et le nouveau logiciel doivent être abandonnés.

Dans l'immédiat, pour le mouvement de cette année, nous demandons des consignes ministérielles soient données aux Directeurs Académiques dans les départements pour que :

- le contrôle en amont des opérations du mouvement par les délégués du personnel soient garanties ;
- les affectations arbitraires (liées aux « vœux zone » de l'écran 2 ou à la phase d'ajustement) puissent être réétudiées à la demande des intéressés ;
- les candidats ainsi affectés puissent avoir la possibilité d'y être nommés à titre provisoire, s'ils en font la demande.

Persuadé que cette demande retiendra toute votre attention, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Norbert Trichard
Secrétaire général